

## Contraception : une multitude d'études et une conclusion, elle a amélioré la santé des femmes

Malgré les scandales relatifs aux pilules de 3e et de 4e générations, la contraception a permis d'améliorer considérablement le contrôle des naissances et garantit aux femmes un meilleur suivi de leur santé.

Avec Odile  
Buisson

**Atlantico : Grâce à la mise en application du "Patient protection and Affordable Care Act", les femmes bénéficiant d'une assurance privée aux Etats-Unis seront bientôt totalement remboursées pour leur contraception. Dans quelle mesure un meilleur contrôle des naissances permet-il d'améliorer la santé des femmes ?**

**Odile Buisson : Le contrôle des naissances permet la dissociation entre vie sexuelle et vie reproductrice** Avoir une activité sexuelle sans la crainte d'une grossesse améliore la sexualité, source de bonne santé physique et mentale. De plus, une grossesse non désirée débouche très souvent sur une demande d'IVG or L'IVG n'est pas un geste anodin. Quelque soit la procédure utilisée il y a toujours un risque de complications même si celles-ci sont rares (hémorragie, infections perforation utérine, séquelle psychique, etc). Il faut également souligner l'intérêt majeur des contraceptifs dans le traitement des troubles du cycle menstruel. Les chiffres sont éloquentes : 30 à 45% des femmes présente un syndrome prémenstruel (tension mammaire, ballonnements digestifs et troubles de l'humeur), plus de 50% des femmes ont des douleurs de règles et 10% d'entre elles sont contraintes de rester chez elles tant les malaises sont intolérables. Enfin certaines préparations contraceptives sont utilisées pour soigner l'acné des jeunes filles ainsi que les nombreuses pathologies gynécologiques survenant à tous les stades de la vie des femmes.

**Les femmes bénéficient-elles d'un meilleur suivi gynécologique et d'un meilleur suivi d'une manière générale ?**

La prescription d'une contraception nécessite un examen médical général et un examen gynécologique qui est facultatif chez les jeunes filles car on a plutôt recours à l'échographie pelvienne, moins intrusive. **Les consultations sont l'occasion de diagnostiquer et soigner une éventuelle pathologie gynécologique ainsi que toute pathologie générale sévère.** Il ne faut pas banaliser la prescription et le suivi de la contraception car c'est à chaque fois le moment de faire le point sur la santé générale des femmes.

**Selon une étude menée par deux médecins américaines ([lire ici](#)), en rendant la contraception accessible, les femmes auraient tendance à se tourner vers des méthodes contraceptives de long terme, comme des stérilets ou des implants. Faut-il s'en réjouir ? ses contraception se révèlent-elles plus efficaces ?**

Il faut surtout se réjouir qu'elles se tournent vers une contraception efficace plutôt que vers des contraceptions astreignantes, présentant de fort taux d'échec telle que les contraceptions naturelles qui reviennent à la mode en France. L'implant est efficace dans quasiment 100% des cas. Les stérilets sont un peu moins efficaces que les pilules estro progestatives combinées mais sont tout de même satisfaisants y compris chez les jeunes femmes n'ayant pas eu d'enfant.

**Pour autant, rendre les contraceptions plus accessibles signifie-t-il réellement un meilleur suivi général de la santé des femmes ?**

L'accessibilité à la contraception doit obligatoirement s'accompagner d'une bonne information ainsi que d'un suivi gynécologique sérieux. Mais en ce qui concerne la santé des femmes, les médecins sont actuellement confrontés à deux contre sens politiques. Le premier est d'avoir banalisé la prescription de la contraception alors que les récentes polémiques ont rappelé à tous, l'existence possible de complications rares mais graves. **Le 2<sup>ème</sup> contresens est d'avoir rendu l'IVG gratuite sans en avoir fait de même pour la contraception.** Ces incohérences ont déjà un coût puisque notre taux d'IVG a encore augmenté alors qu'il était déjà le plus élevé d'Europe.

**Une contraception mal adaptée ne risque-t-elle pas au contraire de nuire à la santé des femmes ?**

Une contraception mal adaptée entraîne toujours des complications qui vont des "petits ennuis" jusqu'à des risques plus graves. C'est pourquoi il faut choisir une contraception en fonction du type de demande de la patiente mais aussi en fonction

---

du stade de sa vie génitale, de la pathologie éventuelle qu'elle présente et en fonction des traitements déjà institués car leur association peut diminuer l'efficacité d'une pilule ou augmenter la toxicité hépatique. Quoiqu'on en dise, ceci nécessite une solide formation aussi faut-il un nombre suffisant de médecins pour maintenir la santé des femmes à un bon niveau.